

## ➤ Sans papiers ni frontières Vincennes toujours

Dans la nuit du 14 au 15 février tous les sans-papiers enfermés au camp de rétention de Vincennes s'opposent à l'expulsion surprise d'un des leurs : caméras de vidéosurveillance obstruées, portes dégonnées comme barricades ou projectiles, vitres brisées... 23 compagnies de CRS sont appelées en renfort. Plusieurs personnes sont blessées et deux mises en garde-à-vue. Le lendemain soir des feux d'artifice sont tirés à l'extérieur du camp pour saluer la révolte. Cinq personnes sont arrêtées dans le bois de Vincennes et mises en garde-à-vue. Les sept passent en comparution immédiate à Paris. Les deux retenus sont jugés pour destruction en réunion et condamnés à deux mois ferme avec mandat de dépôt (plus deux mois de sursis pour l'un d'eux pour refus de signalétique). Pour les cinq autres, inculpés d'attroupement armé et masqué et de refus de donner empreintes, photos et ADN, le procès est reporté au 24 mars.

Vous pouvez écrire en solidarité aux deux personnes incarcérées : «*Mostapha Bentaer écrou 409968 bât. D3*» et «*Wissam Belahdj écrou 409967 bât. D3*» à la «*maison d'arrêt de Fleury-Mérogis 7 rue des Peupliers 91705 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex*»

## ➤ La prison tue Justice pour Deniz

«*Une mère meurtrie, un père détruit, des frères dépassés, des amis affaiblis et des citoyens solidaires sont là. Que veut-il ? la vérité sur l'incarcération de Deniz*» disait la banderole du rassemblement de 400 personnes organisé le 15 février devant le palais de Justice de Melun. Fin janvier, ce jeune de 21 ans a été interpellé en rentrant du travail, et s'est retrouvé le lendemain incarcéré à la prison de Fleury Merogis (91). Quelques jours plus tard, son père recevait un appel lui disant que Deniz aurait fait une tentative de suicide. Son frère finit par retrouver sa trace : Deniz est hospitalisé à l'hôpital privé d'Antony (91), depuis le 29 janvier, dans un coma végétatif.



### L'envolée n°38

Le n° 38 du journal anti-carcéral est sorti. On y trouve une analyse du traitement et des conséquences des longues peines et toujours les courriers de détenus.

Contact : <http://lenvolee.net/> ou [contact@lenvolee.net](mailto:contact@lenvolee.net)

## Défilé antifasciste à Lyon : «Reprenons nos quartiers»

Près de 1000 personnes ont manifesté dans le centre-ville de Lyon le 22 février. Ce défilé faisait suite à l'agression au couteau de deux jeunes de 16 et 17 ans par cinq sympathisants du mouvement identitaire. Selon le tract d'appel «*ces agressions s'inscrivent dans un contexte de mobilisations réactionnaires (Manif pour tous, Jour de colère...)* décomplexant les discours d'extrême droite». Il dénonce «*L'absence de réaction concrète des pouvoirs en place*» et «*les propos et les politiques racistes de l'État qui entretiennent ce climat nauséabond*».

## Calais, invitation aux hacktivistes à action solidarité anti fasciste

Un groupe d'anti-migrants, le collectif Sauvons Calais, proche des groupes néonazis/fascistes continue d'opérer à Calais (voir le n° 127). Le 22 février, ils étaient près de 80 anti-migrants haineux rassemblés pour protester contre l'ouverture d'un squat à Coulogne (commune limitrophe de Calais) par des sans abris aidés par le collectif *No Border* : jets de pierres, menaces... sous le regard amusé de la police. Le soir deux cocktails Molotov sont lancés en direction de la maison.

Lire l'appel à solidarité sur <http://nantes.indymedia.org/articles/28999>

## «J'ai frappé avec ton poing américain»

L'expertise du portable d'un des deux skinheads impliqués dans la mort de Clément Méric, révèle l'utilisation d'un poing américain ces derniers l'ayant toujours nié. Des sms envoyés à un proche de Serge Ayoub... leader des groupuscules d'extrême droite *Troisième Voie* et les *Jeunesses nationalistes révolutionnaires* (JNR) dissoutes après la mort de Clément.

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°128 • mars 2014

Recevoir ce bulletin par Internet : [contact@resistons.lautre.net](mailto:contact@resistons.lautre.net). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>  
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Pour Mélissa

Un millier de personnes ont parcouru Bobigny (93) ce 16 février en mémoire de Mélissa. Cortège minuscule pourtant eu égard au crime énorme dont elle a été victime. Une mort, ici, chez nous, pas de malnutrition, pas de manque de médicaments. Non, elle est morte, la petite Mélissa, enfant Rrom de 8 ans, d'un crime politique, d'un crime d'État commis par un gouvernement de «gauche». Bien sûr, on dira en haut lieu, que si elle a été asphyxiée dans la caravane de ses parents, lors de l'incendie du bidonville de la rue des Coquetiers, c'était un accident. Melissa était Bulgare, 5 ans auparavant, Diego 7 ans, Rrom lui aussi et Roumain, est parti pareillement.

C'était une «marche blanche», catégorie de manifestation inventée pour signifier qu'on doit rester tranquille, qu'on ne doit pas crier sa colère, qu'on ne doit pas pointer du doigt les responsables qui rejettent les Rroms dans des bidonvilles pour se réfugier ensuite derrière la «fatalité». Silence et bouche cousue jusqu'à la prochaine victime. En attendant expulsions, passages au bulldozer des camps de Rroms continuent de plus belle. Seuls les

cris de douleur, de révolte déchirants de la famille, ont su perturber l'ordre du cortège. Les automobilistes bloqués ont aussi donné de la voix, mais pas pour exprimer leur solidarité. Non, les coups de klaxons rageurs protestaient contre les Rroms, qui, «*une fois de plus foutent le bordel*». Remarquez, de ce côté là, tout était aussi arrangé, le commissariat, pourtant prévenu, n'a pas daigné mobiliser un policier pour détourner la circulation. La directrice de l'école de Mélissa, émouvante, pleurerait la perte d'une élève si agréable et avide de savoir. La mairesse PCF de Bobigny est restée dans la ligne. Elle a promis, dans un élan qui se voulait hardi, d'aller voir la ministre du logement Cécile Duflot, pour lui demander de trouver une «solution» aux camps de Rroms. Comme si cette écologiste ne savait rien. Elle fait pourtant partie du gouvernement qui, avec le ministre Valls, a déjà trouvé «la solution» au problème des 15000 Rroms présents en France (une masse écrasante, n'est ce pas, par rapport au 65 millions d'habitants de ce pays ?) : C'est le bulldozer puis l'expulsion de ces «inassimilables» (Valls s'est vanté d'en exécuter deux fois de plus que son mentor, un dénommé Sarkozy, voir RE 127).

suite en page 2 >

**Les sans-papiers sont pourchassés et expulsés parce qu'ils n'ont pas de papiers, les Roms le sont parce qu'ils sont Roms, en dépit de leurs « excellents » passeports européens. Papiers ou pas, l'État pour régner doit se fabriquer des « ennemis intérieurs ». « Nous nous souvenons de toi Mélissa » disait la banderole de la marche. Souvenir bien sûr, mais sans détourner nos regards des responsables.**

## CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Violences policières à Gennevilliers (92) contre Danièle P.

Danièle, 57 ans, invalidité supérieure à 80 %, est une opposante de longue date à la soi-disant « rénovation urbaine » effectuée par la mairie PCF, notamment celle exécutée par la société 3F dans son immeuble de la « Cité rouge ». Excédée par les bruits, murs qui tremblent et fissures, elle jette, le 10 avril 2003, un pot de fleur sur la chenille d'un engin de chantier. La police débarque chez elle, après c'est le scénario habituel, insultes verbales et brutalités physiques, garde à vue... En dépit des 4 jours d'ITT, d'un témoignage direct, des photos de ses bleus, sa plainte adressée au Procureur de la République, à l'IGS... au bout de 11 mois, reste sans suite. Un grand classique.

### L'innovation pour quoi ?

Le 15 février à Caen, le maire Philippe Druon organisait une sauterie publique avec celui de Grenoble, Michel Destot, pour promouvoir le campus « Effiscience » : inventer et rendre plus efficaces et invisibles les appareils de contrôle et de guerre (caméras intelligentes, drones de surveillance, puces RFID etc.) ; « augmenter » l'être humain ; se faire beaucoup de fric. Quelques réfractaires ont heureusement un peu gâché la fête à Caen, en distribuant un tract critique et en lâchant des boules puantes.

### La répression par mutilation

Avec l'utilisation généralisée par les forces de l'ordre d'armes dites à « létalité réduite » c'est le nombre des mutilations qui explose

#### Steve à la Réunion

Le Port, le soir du 1<sup>er</sup> février les forces de l'ordre interviennent face à un barrage enflammé improvisé. C'est dans ce contexte que Steve 16 ans perd l'usage de son œil, touché par un tir de flash-ball de la BAC. Simple spectateur, il témoigne avoir fui face à une charge des flics : « On a couru dans une ruelle. La BAC a fait le tour. Et moi je suis tombé. J'étais par terre et on m'a tiré dessus. Au visage. Dans l'œil... J'étais plein de sang et on m'a frappé aussi après. Plusieurs coups de pieds au corps et un au visage ».

La suite est plus inhabituelle, après un placement en garde-à-voir par l'IGPN des policiers, le procureur finit par déclarer que « le tir n'était pas accidentel mais volontaire ». Concluant que les flics on menti sur l'arme utilisée, pas de jet de galets non plus... ils sont même retournés sur les lieux pour soustraire le projectile tiré, ce qui leur vaut l'accusation de « modification de la scène de crime » en plus des « violences volontaires avec usage d'une arme ayant entraîné une mutilation », et « violences commises en réunion et par des dépositaires de l'ordre public ». Affaire à suivre, sans illusion cependant. Rappelons-nous Théo Hilarion, touché par un tir policier au fusil à pompe avec balle spéciale en 1994 lors d'une manifestation de dockers. Un haut gradé de la gendarmerie expliquait même dans *Le Canard enchaîné* « Tout le monde était au courant de la bavure. Mais il y eu un consensus politique pour écraser le coup. ». Pourtant seuls deux gendarmes seront inquiétés, puis acquittés en 2008.

#### Quentin à Nantes

Le 22 février, la manifestation contre le projet d'aéroport est sévèrement réprimée. Au moins une quarantaine de blessés, dont deux avec de graves blessures au visage suite aux tirs policiers. Quentin 29 ans a reçu une grenade assourdissante qui lui a explosé en pleine figure. « L'œil est crevé et l'os ainsi que le nez sont cassés en plusieurs endroits, c'est très douloureux »,

explique-t-il. Il a été touché alors qu'il cherchait à se replier face à un barrage de CRS.

Face à ce type de violence policière les personnes touchées par ces mutilations s'organisent en collectif : briser l'isolement, échanger les expériences, élaborer des stratégies communes... Pour plus d'informations, témoignages, conseils d'urgence à l'intention des personnes gravement blessées par la police, contacts des collectifs... <http://27novembre2007.blogspot.fr/>, <http://faceauxarmesdelapolice.wordpress.com/>

### Appel de la famille de Wissam EL-Yamni

« Dans la nuit du 31 décembre 2011 au 1er janvier 2012, mon frère Wissam El-Yamni tombe dans le coma après avoir été interpellé par la police. Il meurt neuf jours plus tard. Deux ans après ce drame, notre famille cherche toujours à connaître les raisons de sa mort... nous continuons à nous battre pour obtenir justice et lançons une pétition sur Internet car nous ne pouvons pas accepter ce traitement. Nous demandons des réponses aux questions qui nous semblent légitimes... » Pétition : <http://www.change.org/fr/pétitions/a-tous-citoyens-justice-et-verite-pour-wissam>  
Dernière nouvelle : Selon *Le Monde*, l'un des deux policiers visés par l'information judiciaire ouverte après la mort d'un jeune homme à Clermont-Ferrand en janvier 2012, a été mis en examen pour coups mortels le 24 février dernier.

### Non lieu cassé dans l'affaire Ali Ziri !

La Cour de Cassation a annulé le non-lieu réaffirmé par la chambre d'instruction de Versailles. Pour les 5 personnes mortes aux mains de la police, dont les circonstances du décès sont suivies par Amnesty International, les non-lieux se sont multipliés. C'est pourquoi, à nos yeux, cette première victoire ne rend pas justice à la seule famille d'Ali Ziri, mais à toutes celles auxquelles une vie a été volée par des violences policières. <http://collectif-ali-ziri.over-blog.com/>

### <http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...



## Journée Internationale contre les violences policières samedi 15 mars 2014

à l'appel du *Collectif Opposé à la Brutalité Policière* (C.O.B.P) du Québec. Le programme : <http://www.cobp.resist.ca/>

**À Bordeaux :** 15h - Hommage aux victimes des violences policières - Place Camille Julian - Déambulation ; 17h - 19h - Formation Garde à vue ; 20h - Soirée contre le fichage A.D.N - En soutien à Jean-Charles, militant pacifiste harcelé par la justice pour refus de cracher - Rencontres/Concert avec *L'Orchestre Poétique d'Avant-guerre* (O.P.A). *Le Collectif Contre Les Abus Policiers* (C.L.A.P33), infos : <http://clap33.over-blog.com/>

**À Paris,** au moment de terminer ce bulletin une mobilisation contre les violences et crimes policiers s'organise sans infos définitives, à suivre sur <http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/>

### Bas les pattes !

À l'été 2010, Brice Hortefoux porte plainte contre les sites web *Indymedia Grenoble* et *Le Jura Libertaire*, désignés comme « hostiles à la police » pour avoir relaté les exactions policières perpétrées dans le quartier populaire de la Villeneuve (banlieue de Grenoble). Après trois ans d'enquête, le plaignant est maintenant Manuel Valls et le **procès du Jura Libertaire fixé au 14 novembre 2014**. **Première soirée de soutien** s'inscrivant dans le cadre du week end national de commémoration des victimes de crimes policiers, organisée **vendredi 14 mars** par la *CNT Jura*, Salle des fêtes de Hautevilles-Lompnes (01) à partir de 19h, entrée : 5 euros ( débats, concerts, buvette). <http://juralib.noblogs.org/2014/03/05/bas-les-pattes-sur-le-jura-libertaire/>

### Procès « Urgence la police assassine »

« Le ministre de l'intérieur a porté plainte contre Amal Bentounsi, la sœur d'Amine Bentounsi tué par la police. Amal est attaquée parce qu'elle a le courage de dénoncer sans relâche les pratiques violentes de la police à travers son site internet et le projet d'un clip dénonçant l'impunité policière. Amal Bentounsi invite toutes les familles de victimes de violences et de crimes policiers à prendre la parole lors de son procès. » Soyons nombreux le **lundi 07 avril à 9h au Palais de Justice de Paris M° Cité. Solidarité !** Lu sur <http://paris.demosphere.eu/rv/31069>